

OFFICE FEDERAL DE L'AGRICULTURE  
Division de la politique agricole

26.9.1988 Pp/AB/PH/Mx/ra

206.0 / 242.0

**Arguments pour ne pas prendre les ESP (Equivalent subventions à la production) comme instrument de négociation au sein du GATT**

---

Les ESP sont un instrument de mesure du soutien à l'agriculture global ou par produit indépendamment de la nature des mesures utilisées. Ces calculs incluent le niveau des prix à la production (comparés aux prix mondiaux), les paiements directs, les aides aux investissements ainsi que toutes les autres formes d'aide à l'agriculture. Cette méthode d'analyse a été développée par l'OCDE. Ci-après, nous mentionnons douze arguments pour ne pas utiliser les ESP comme instrument de négociation au sein du GATT.

**1. Les ESP ne distinguent pas si le soutien à l'agriculture entraîne des effets de distorsion sur le commerce international ou pas.**

Exemple: Le versement de paiements directs indépendants de la production (p.ex. aides de caractère régional ou social) est compté de la même façon que le soutien des prix qui peut inciter à l'augmentation des productions. Alors la liquidation de ces surplus peut nécessiter de fortes subventions à l'exportation. Les subventions à l'exportation qui exercent un effet déstabilisateur sur les marchés internationaux ont le même poids que des mesures de caractère régional ou social.

**2. Des limitations quantitatives de la production ne sont pas prises en compte sous forme de bonus dans le calcul des ESP.**

Exemple: La Suisse a un contingentement laitier depuis 1977. Cette limitation des quantités a les deux effets suivants:

- elle a permis une augmentation du prix du lait qui accroît nos ESP, par contre
- nous n'avons pas de surproduction et nous n'avons ainsi pas encombré les marchés internationaux.

Dans le calcul des ESP, seul le niveau des prix entre en compte (élément jouant en notre défaveur) alors que la limitation des quantités est totalement ignorée.

3. Les ESP ne tiennent pas compte du taux d'auto-provisionnement ni des possibilités d'accès pour les pays tiers au marché indigène. Les pays ayant un taux d'auto-provisionnement bas sont mis sur le même pied que ceux dont le taux d'autarcie alimentaire est élevé.

Exemple: La Suisse a un taux d'auto-provisionnement pour le sucre de l'ordre de 45 % mais le prix du sucre suisse est relativement élevé par rapport à celui des autres pays. Les ESP ne tiennent compte que du prix plus élevé. Dans la totalité, notre taux d'auto-provisionnement est de deux tiers, tandis que d'autres pays avec des ESP plus bas ont d'immenses surproductions.

4. Les ESP prennent comme référence les prix mondiaux qui, pour la majorité des produits ne sont pas réels mais des prix faussés pour liquider les surplus (ex. céréales, sucre, viande, etc.).
5. Les ESP ne tiennent pas compte des différences quant à la qualité des produits.

Exemple: La Suisse a fait de grands efforts en vue de promouvoir la qualité de ses produits, ce qui a des répercussions sur leur prix de revient. Ainsi notre production fromagère à base de lait de haute qualité (interdiction de l'ensilage) et selon des techniques artisanales en font un produit de haute renommée gastronomique.

6. Pour établir les ESP on ne tient pas compte des différences au niveau des coûts de production existant entre les pays.

Exemple: Le coût de la vie élevé en Suisse entraîne des répercussions sur le coût de la force de travail agricole et sur le coût des autres moyens de production.

7. La méthode des ESP ne tient pas compte des objectifs non économiques de la politique agricole et de la spécificité du secteur agricole.

Exemple: Sans mesures de protection, l'agriculture suisse ne serait pas à même de remplir les tâches aussi importantes qui lui sont dévolues telles que la sécurité alimentaire, l'entretien du paysage, la protection de l'environnement, l'habitat décentralisé du territoire.

8. Lors du calcul des ESP, il n'est pas tenu compte des spécificités des politiques agricoles des divers pays.

Exemple: La Suisse renchérit les fourrages importés en vue d'orienter les productions, a introduit les effectifs maximums, les autorisations pour la construction d'étables, les mesures de protection des animaux. Toutes ces mesures renchérisant la production agricole et augmentent ainsi les ESP.

9. Les ESP ne tiennent pas compte des soutiens différenciés selon les régions à l'intérieur d'un même pays.

Exemple: L'octroi d'aides aux paysans de montagne à titre de compensation pour l'exploitation dans des conditions difficiles a pour effet d'augmenter le niveau des ESP bien qu'il s'agisse avant tout de mesures de caractère social.

10. Les variations des cours des changes influencent le niveau des ESP sans que le soutien de l'agriculture ait été modifié par des mesures internes. En périodes de fortes variations des taux de change, cet indicateur ne serait donc plus fiable.

Exemple: Une baisse du cours du dollar (comme au cours des années 1986-87 jusqu'à la fin du premier semestre de cette année) entraîne une augmentation des ESP sans que notre pays ait modifié son soutien à l'agriculture indigène. Pour des raisons spécifiques (place financière) la Suisse a une monnaie forte qui a pour effet d'enfler les ESP.

11. Prendre les ESP comme instrument principal de négociation donnerait à celles-ci un caractère purement technique tandis que la politique agricole et les négociations doivent faire référence à une vue d'ensemble très large de la problématique.
12. Il faudra très certainement encore compter de nombreuses années jusqu'à ce qu'un consensus puisse être trouvé au niveau de la méthode de calcul des ESP. De ce fait, il sera encore plus difficile de trouver un accord, lorsqu'il s'agira de les utiliser comme instrument de négociation au sein du GATT.